

Paris Pl. St-Sulpice 6, 25 mars 1880

Ma chère Marie¹,

Je suis très heureux d'apprendre par votre dernière lettre que vous donnez suite aux conseils fournis par mon expérience. Je me trouve ainsi stimulé à remplacer autant qu'il dépend de moi le père qui ne vous conseille plus et le vieil [*sic*] ami que j'ai perdu².

En développant le plan convenu à l'égard de nos enfants, vous assurerez leur avenir infiniment mieux qu'en les reléguant au Sacré-Cœur ou chez les Jésuites³.

Vous retrouverez par la direction journalière du foyer domestique les coutumes de toutes les races fortes : de celles où la famille prospère et se perpétue, malgré les défaillances ou les persécutions de l'État.

Tel est le cas des Israélites depuis 19 siècles. /2/ Les femmes juives que j'ai le mieux connues réalisaient mieux que nos dévotes exagérées l'idéal de l'Ancien Testament. Elles ne s'isolent pas, comme un rat dans un fromage, de tout intérieur. Elles croient qu'un Messie rendra à leur race son ancien éclat : elles veulent que ce Messie sorte de leur postérité. Elles forment par leur constante sollicitude la race qui dépasse aujourd'hui les chrétiens en prospérité temporelle.

Les femmes chrétiennes peuvent être stimulées par une perspective aussi noble, aussi utile : former une postérité qui sauvera l'Europe et la France de la corruption actuelle, et qui, dans le ciel, leur élèvera un trône de gloire. Cette sorte de postérité se forme dans les foyers domestiques, non dans les pensionnats de filles ou de garçons.

Je travaille, plus que je l'ai jamais fait, à mon nouveau petit livre, *la Constitution essentielle*⁴. /3/ Dites je vous prie à Albert que j'espère le terminer avant la canicule.

J'espère qu'il vous aidera l'un et l'autre à conquérir une place dans l'estime de votre patrie paternelle, soit en allant conquérir le concours des meilleures familles, soit en les recevant chez vous, et en les y instruisant au moyen de conférenciers venus de Paris.

Sur ce point, comme sur les autres détails de notre plan, comptez sur les conseils et le concours matériel que je puis donner d'ici. Quand vous trouverez que votre budget domestique est trop grevé par nos plans de progrès, faites des crédits supplémentaires que nous réglerons entre nous. N'épargnez rien d'ailleurs pour développer chez les enfants l'esprit de concours à la famille et l'habitude des travaux.

Embrassez-les d'ailleurs pour le grand-père et transmettez à Albert les sentiments paternels de votre bien affectionné.

F. Le Play

/4/ Voici une anecdote qui vous assurera peut-être que mes travaux procureront un héritage d'honneur à notre postérité.

¹ Marie Chevalier (1846-1912), épouse d'Albert Le Play et belle-fille de Frédéric.

² Michel Chevalier (1806-1879), père de Marie, décédé le 28 novembre précédent.

³ Les dames du Sacré-Cœur (pour les filles) et les jésuites (pour les garçons) étaient réputés pour leurs maisons d'enseignement à destination des enfants de l'élite.

⁴ *La Constitution essentielle de l'humanité. Exposé des principes et des coutumes qui créent la prospérité ou la souffrance des nations*, Tours : A. Mame et fils, Paris : Larcher, Dentu, 1881.

L'ami Cheysson⁵ allant visiter hier notre confrère l'abbé Riche⁶ que nous avons choisi l'un et l'autre comme directeur a trouvé chez lui un ancien haut fonctionnaire (direct[eu]r g^{al} des douanes) beau-père de M^r Amé⁷ (même fonction) fort aimé de Michel Chevalier⁸. Le visiteur (M. Le Serrurier⁹) entendant M. l'abbé Riche louer mes travaux, a renchéri sur lui. Il a déclaré que par son testament il avait institué un concours entre les six jeunes gens qui font ses petits-enfants mâles. Le prix du concours est une forte rente sur l'État. Le sujet est l'éloge analytique des œuvres de M. Le Play.

M. Le Serrurier a été transporté de joie en voyant son directeur aussi bien disposé pour la réforme : il ignorait l'existence de notre École ; et il s'y est rallié par une souscription séance tenante.

⁵ Émile Cheysson (1836-1910), ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées et économiste, proche collaborateur de Frédéric Le Play.

⁶ Auguste Riche (1824-1892), prêtre de Saint-Sulpice, directeur de conscience de Frédéric Le Play depuis 1879, auteur de *Frédéric Le Play*, Paris, Poussielgue, 1891.

⁷ Léon Amé (1808-1892), conseiller d'Etat, directeur général des douanes.

⁸ Michel Chevalier (1806-1879), titulaire de la chaire d'économie politique du Collège de France de 1841 à 1879, sénateur de 1860 à 1870, beau-père d'Albert Le Play.

⁹ Jean Louis Le Sérurier (1788-1883), directeur des douanes en retraite après avoir été chef du contentieux à l'administration centrale.